Rapport Annuel 2024

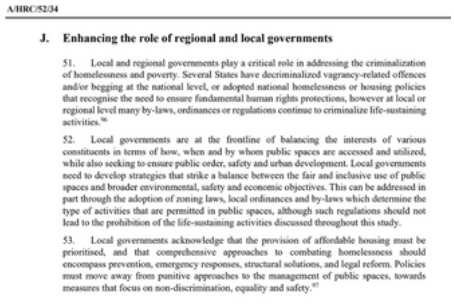

A/HRC/52/34

J. Enhancing the role of regional and local governments

51. Local and regional governments play a critical role in addressing the criminalization of homelessness and poverty. Several States have decriminalized vagrancy-related offences and/or begging at the national level, or adopted national homelessness or housing policies that recognise the need to ensure fundamental human rights protections, however at local or regional level many by-laws, ordinances or regulations continue to criminalize life-sustaining activities.[96]

52. Local governments are at the frontline of balancing the interests of various constituents in terms of how, when and by whom public spaces are accessed and utilized, while also seeking to ensure public order, safety and urban development. Local governments need to develop strategies that strike a balance between the fair and inclusive use of public spaces and broader environmental, safety and economic objectives. This can be addressed in part through the adoption of zoning laws, local ordinances and by-laws which determine the type of activities that are permitted in public spaces, although such regulations should not lead to the prohibition of the life-sustaining activities discussed throughout this study.

53. Local governments acknowledge that the provision of affordable housing must be prioritised, and that comprehensive approaches to combating homelessness should encompass prevention, emergency responses, structural solutions, and legal reform. Policies must move away from punitive approaches to the management of public spaces, towards measures that focus on non-discrimination, equality and safety.[97]

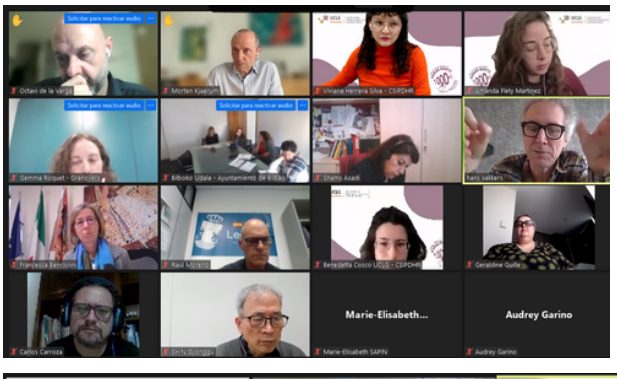

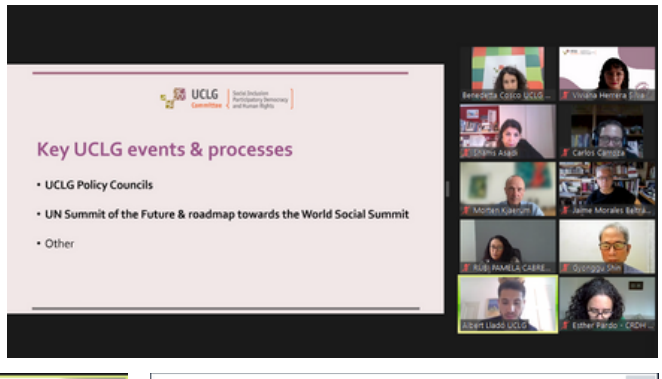

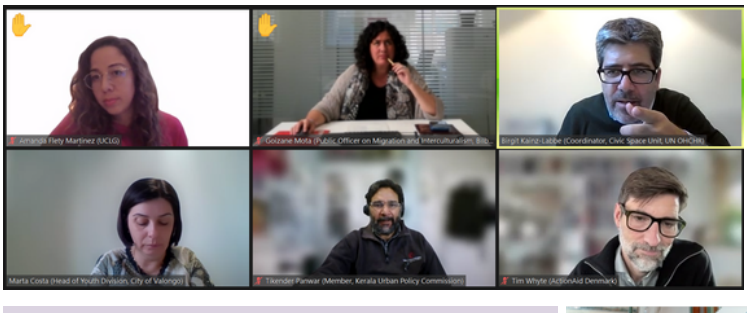

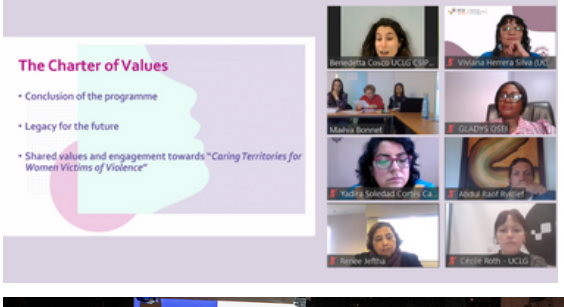

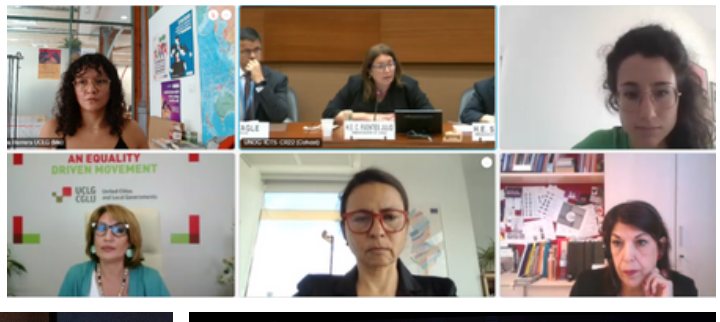

CGLU Commission | Inclusion Sociale, de Démocratie Participative et des Droits Humains

2024 Introduction : 2024 en résumé

L'année 2024 a été importante pour continuer à consolider le rôle de la Commission Inclusion Sociale, Droits Humains et Démocratie Participative de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU-CISDPDH) en tant que **plateforme internationale de promotion du mouvement mondial des Villes des Droits Humains et, de manière générale, de reconnaissance du rôle clé des gouvernements locaux et régionaux (GLRs) dans la mise en œuvre de ce cadre universel pour toutes les personnes**. En témoigne la reconnaissance du rôle essentiel des GLRs dans le rapport conjoint du Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits humains et du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à un logement convenable, en septembre 2024.

De plus, en 2024, **le travail de la Commission dans l'axe thématique des droits humains s'est imposé comme un élément fondamental dans le cadre de la Coalition Sociale Locale**, un processus initié par CGLU dans le cadre de l'U20 (Rio de Janeiro) et visant à renforcer la contribution des GLRs à la Deuxième Sommet mondial des Nations Unies pour le développement social, qui se tiendra au Qatar en novembre 2025. La Coalition se consolide comme une plateforme politique transformatrice conçue pour promouvoir la justice sociale, l'égalité et le développement urbain durable à travers l'action locale.

Dans ce sens, **la campagne mondiale de la Commission « 10, 100, 1 000 Villes et Territoires des Droits Humains pour 2030 » s'est renforcée avec le lancement de la troisième vague** pour augmenter l'adhésion de nouveaux membres à cette initiative et consolider la participation des membres existants. Sous le slogan **« Promouvoir des Politiques Publiques Locales Pionnières pour Défendre la Dignité pour Toutes et Tous »**, cette édition a mis un accent particulier sur la mise au centre de la nouvelle génération de politiques publiques que développent les GLRs pour faire des droits humains une réalité pour toutes et tous. Cette année a été particulièrement importante pour la campagne, puisqu'**elle a été reconnue par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)** dans son « Résumé de la réunion d'experts consacrée au renforcement des capacités des administrations locales d'intégrer les droits humains dans toutes leurs activités ».

Ce processus central a été accompagné du **lancement de la deuxième phase du processus de mise à jour de la Charte-Agenda des Droits Humains dans la Ville de CGLU**, qui consiste à définir les droits inclus dans la structure actualisée, résultat de la première phase. Cette deuxième phase se poursuivra tout au long de 2025 afin de finaliser le contenu de la nouvelle génération de droits humains promus par les GLR.

Parmi les jalons importants de cette feuille de route, on peut citer le **Forum Mondial des Villes pour les Droits Humains, co-organisé par la Municipalité de Gwangju, et la 23ème Conférence de l'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP)**, organisée par la Municipalité de Valongo, tous deux ayant eu lieu en octobre 2024.

L'année a également été marquée par une forte impulsion de l'axe thématique de la violence contre les femmes, dans le cadre de l'axe inclusion sociale de la Commission. Plus précisément, 2024 a vu se tenir **l'atelier régional de Banjul et le séminaire final du programme international « Pour des territoires protecteurs des femmes victimes des violences »**,

co-dirigé par la Commission et le Département de la Seine-Saint-Denis, avec le généreux soutien de l'Agence Française de Développement (AFD).

Dans ce même axe thématique de l'inclusion sociale, on notera aussi **la poursuite du travail autour de l'agenda antiraciste lancé en 2023**, grâce au leadership de la Mairie de Barcelone, ville hôte du 4e Forum Mondial de l'UNESCO contre le Racisme et la Discrimination, les 10 et 11 décembre 2024.

Renforcer le mouvement mondial des Villes des Droits Humains

Lancement de la troisième vague de la campagne mondiale « 10, 100, 1 000 Villes et Territoires des Droits Humains pour 2030 »

Deux ans après son lancement, la Campagne Mondiale a consolidé une communauté active de plus de 120 gouvernements locaux et régionaux (GLR) engagés à renforcer la mise en œuvre des droits humains, à promouvoir une nouvelle génération de droits à partir du local et à positionner les GLR comme des acteurs clés dans la construction de ce cadre universel.

Dans ce contexte, 2024 a marqué le lancement de la **troisième vague de la Campagne**, avec trois objectifs stratégiques :

- **Renforcer la participation des membres actuels**, en favorisant leur rôle comme promoteurs actifs pour générer un effet multiplicateur qui élargisse le réseau de territoires engagés.

- **Soutenir les initiatives locales en matière de droits humains**, en facilitant leur visibilité internationale et en mettant en lumière leurs contributions à travers la Campagne.

- **Renforcer l'influence au niveau mondial**, en plaidant pour un multilatéralisme plus inclusif qui reconnaisse et intègre les GLR dans les agendas et mécanismes internationaux des droits humains, en particulier au sein du système des Nations Unies.

Au cours de l'année écoulée, la Campagne a concentré ses efforts sur la mise en lumière du rôle pionnier des GLR dans la promotion d'une nouvelle génération de droits humains : plus inclusifs, intersectionnels et ancrés dans la réalité territoriale. Cette perspective vise à élargir la conception traditionnelle des droits — au-delà de «reconnaître, protéger et garantir» — en y ajoutant un **quatrième pilier : l'activation des communautés locales comme promotrices vivantes du cadre universel des droits humains**.

C'est pourquoi cette troisième vague adopte le slogan : **« Promouvoir des Politiques Publiques Locales Pionnières pour Défendre la Dignité pour Toutes et Tous »**, réaffirmant la capacité des territoires à mener des transformations profondes à partir du quotidien, du bien public et du bien commun.

Jalons et réalisations marquantes de 2024 de la campagne mondiale

Académie et Conférence : « Human Rights Go Local »

L'ancienne coordinatrice de la Commission, Amanda Fléty Martínez, a été invitée par le Centre pour la Promotion des Droits Humains à l'Échelle Locale et Régionale, parrainé par l'UNESCO, à participer à **l'édition 2024 de l'Académie et Conférence «Human Rights Go Local»**, intitulée **«La redevabilité en action : plans d'action en matière de droits humains des gouvernements locaux»**, qui s'est tenue du 5 au 8 février 2024 en ligne.

La Commission est intervenue lors de la **2ème Journée, «Apprentissages depuis le territoire»**. La Coordinatrice y a souligné le rôle clé des GLR du fait de leur proximité avec les citoyens, ainsi que le travail de la Commission pour accompagner leur potentiel à travers des activités telles que la campagne mondiale et le processus de mise à jour de la Charte-Agenda de CGLU.

Retraite 2024 de CGLU

Le 21 février 2024, **notre coprésidence d'Utrecht, représentée par Hans Sakkers**, Responsable des Programmes de Stratégie Internationale, a participé à la Retraite 2024 de CGLU, organisée à Barcelone, pour donner un nouvel élan à l'invitation faite aux GLR de rejoindre la campagne mondiale.

Cette impulsion a renforcé **l'appel lancé la veille par notre coprésident Philippe Rio**, maire de Grigny, en faveur de l'ODD 1 «Éradication de la pauvreté». «Nous devons lutter contre la pauvreté à partir des GLR, en favorisant la participation active des communautés pour co-construire des politiques publiques internationales et ainsi faire du droit à la ville une réalité pour toutes les personnes».

Le Haut-Commissariat invite les GLR à rejoindre la campagne mondiale

Le 20 mars 2024, dans son «**Résumé de la réunion d'experts consacrée au renforcement des capacités des administrations locales d'intégrer les droits de l'homme dans toutes leurs activités**» (disponible uniquement en anglais), le Haut-Commissariat a mentionné «Rejoindre la campagne mondiale lancée par CGLU '10, 100, 1 000 Villes et Territoires des Droits Humains pour 2030» comme l'une des recommandations permettant aux GLR de renforcer leurs capacités.

Impulsion à la Troisième Vague de la Campagne Mondiale lors de la Conférence OIDP Valongo 2024

Le 18 octobre 2024, dans le cadre de la 23ème Conférence de l'OIDP à Valongo, la Commission a **animé une session pour promouvoir la troisième vague de la campagne mondiale**, à travers l'expérience de quatre territoires lusophones au Brésil, au Mozambique et au Portugal en tant que pionniers de la mise en œuvre du cadre universel. Benedetta Cosco, responsable de projets chez CGLU-CISDPDH, a montré comment la campagne mondiale a permis d'identifier les priorités politiques de plus de 100 membres et de définir ce que signifie la promotion des droits humains dans les territoires. Geraldina Bonifácio, mairesse de Boane ; Patrícia Marques, coordinatrice du Gouvernement Ouvert à São Paulo ; et Sílvia Silva, cheffe de la Division du Développement Social à Torres Vedras, ont partagé comment la participation a été fondamentale pour garantir les droits humains à travers l'inclusion de la société civile, l'autonomisation des communautés, et des principes de non-discrimination.

Le processus de mise à jour de la Charte-Agenda des Droits Humains dans la Ville de CGLU

En mars 2024 a **officiellement commencé la deuxième phase du processus de mise à jour de la Charte-Agenda des Droits Humains dans la Ville de CGLU**, consistant à définir le contenu des droits inclus dans la nouvelle structure. La Commission a facilité une réunion afin d'attribuer, entre les membres du Comité de Direction, les groupes chargés de travailler sur la définition de ce contenu. La sélection a été réalisée en fonction de l'expérience locale de chaque membre, susceptible de contribuer à un thème spécifique selon les groupes de droits. De son côté, la Commission effectue la révision et l'harmonisation des contenus rédigés par les groupes de travail, en vue de leur intégration dans un document unique.

Réunion « Renforcement des capacités des gouvernements locaux pour réaliser les droits humains pour toutes les personnes » – Événement parallèle à la 56ème session du Conseil des droits de l'homme

Le 4 juillet 2024 s'est tenue la réunion **«Renforcement des capacités des gouvernements locaux pour réaliser les droits humains pour toutes les personnes»**, événement parallèle à la 56ème session du Conseil des droits de l'homme. La session a été organisée par les Missions permanentes de la République de Corée, du Chili, de l'Égypte, de la Roumanie et du HCDH, au Palais des Nations, à Genève.

La session visait à partager les conclusions et à débattre de la mise en œuvre des recommandations formulées par le HCDH dans son «Résumé de la réunion d'experts consacrée au renforcement des capacités des administrations locales d'intégrer les droits de l'homme dans toutes leurs activités», tenue en août 2023 à Genève. Parmi ces recommandations, le rapport invite les gouvernements locaux à rejoindre la campagne mondiale «10, 100, 1 000 Villes et Territoires des Droits Humains pour 2030».

Emilia Saiz, Secrétaire générale de CGLU, est intervenue en ligne pour partager les défis que rencontrent les gouvernements locaux dans la mise en œuvre des droits humains en général, et

des mécanismes des Nations Unies en particulier, ainsi que pour réfléchir à la manière dont le système onusien peut appuyer les gouvernements locaux à cet égard. Elle a également souligné le rôle fondamental du mouvement municipaliste dans la mise en œuvre des droits humains, ceux-ci étant au cœur de la fourniture locale de services, des soins et de la démocratie locale, en harmonie avec la planète et les générations futures.

Reconnaissance du rôle clé des GLR dans le rapport conjoint des Rapporteurs spéciaux des Nations Unies sur «l'Extrême Pauvreté et les Droits Humains» et sur «le Logement Adéquat»

À partir des contributions de CGLU et de la Commission, les Rapporteurs spéciaux des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits humains, et sur le logement adéquat, ont intégré le « Renforcement du rôle des gouvernements régionaux et locaux » comme axe fondamental de leur rapport annuel : **Briser le cycle: Mettre fin à la criminalisation du sans-abrisme et de la pauvreté** (disponible uniquement en anglais). L'étude vise à aider les gouvernements nationaux à appliquer les principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits humains pour décriminaliser le sans-abrisme et les activités de subsistance des personnes en situation de pauvreté.

Cette reconnaissance importante a été obtenue grâce à la contribution formelle soumise au rapport par CGLU, à travers la Commission et ses membres, à la fin de l'année 2023, sous le titre **Le rôle des collectivités territoriales sur la dépénalisation du sans-abrisme et de la pauvreté** (disponible uniquement en anglais). La contribution rassemble des expériences pratiques, des bonnes pratiques et des messages clés portés par environ 50 représentants de gouvernements locaux et régionaux de 11 pays répartis sur trois continents : Amérique, Europe et Afrique.

Soutien au cours virtuel de Mercociudades : « Villes avec Mémoire et Avenir »

D'août à septembre 2024, le Réseau Mercociudades a proposé le cours «Villes avec Mémoire et Avenir», avec le soutien de l'Institut de Politiques Publiques en Droits Humains du MERCOSUR (IPPDH), dans le cadre du programme de travail du dans le cadre du programme de travail de l'Unité thématique Droits Humains et Migrations du Réseau.

.

La formation avait pour objectif principal de discuter des principaux défis auxquels font face les gouvernements locaux dans la mise en œuvre des politiques de Mémoire, Vérité et Justice, en lien avec la gestion des Lieux et Espaces de Mémoire, ainsi que de former les acteurs publics, les membres d'organisations et les personnes du monde académique, sur la signalisation, la préservation et la gestion de ces espaces pour la promotion des droits humains.

Amanda Fléty Martínez, coordinatrice de la Commission, a été chargée d'animer le **Module 3 : «Gestion Locale des Lieux et Espaces de Mémoire»**, tenu le 19 septembre 2024. La session a mis en lumière les trajectoires et expériences de différentes municipalités et intendances dans la gestion et la cogestion de Lieux et Espaces de Mémoire dans les villes, les outils et programmes de promotion des droits humains à l'échelle locale, ainsi que des stratégies innovantes pour la promotion de villes démocratiques.

Lancement des travaux avec le HCDH pour consolider un Cadre d'orientation pour la construction d'une ville des droits humains

En octobre 2024 a débuté la collaboration avec le HCDH pour consolider un «Cadre d'orientation pour construire une ville des droits humains». Ce processus a été lancé en réponse au besoin exprimé par plusieurs membres de la campagne mondiale de disposer de cadres communs afin d'impulser le mouvement global des Villes des Droits Humains. Il vise également à poursuivre la consolidation de la collaboration entre le HCDH, CGLU et la Commission. En 2025, les membres de la Commission, de la campagne mondiale et du Comité de Direction chargé de la mise à jour de la Charte-Agenda seront invités à envoyer leurs contributions pour enrichir ce cadre.

14ème Forum Mondial des Villes Pour les Droits Humains de Gwangju

En collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et l'Institut Raoul Wallenberg, la session **«Mouvements sociaux et participation inclusive dans les villes»** a été co-organisée pour le 14ème Forum Mondial des Villes Pour les Droits Humains (WHRCF) à Gwangju, sous le thème « Espace civique et Villes des Droits Humains ».

La session a été modérée par Benedetta Cosco, responsable des programmes de la Commission ; avec un discours d'ouverture de Tim Whyte, Secrétaire général d'ActionAid Danemark ; et la participation de Bongile Mbingo, maire d'Ezulwini ; Jose Molintas, conseiller municipal de Baguio ; Marta Costa, cheffe de la Division de la Jeunesse de Valongo ; Goizane Mota, fonctionnaire de la Ville de Bilbao en charge de la Migration et de l'Interculturalité ; et Tikender Panwar, membre de la Commission de Politique Urbaine du Kerala.

Les participants ont discuté de la manière dont les villes et autorités locales peuvent créer des environnements inclusifs où les citoyens et citoyennes participent activement aux processus de prise de décisions publiques. La discussion a également porté sur les défis liés à la réduction des espaces civiques à l'échelle mondiale et sur le rôle central que jouent les gouvernements locaux pour inverser cette tendance.

Le Conseil des droits de l'homme adopte la résolution 57/12 « Gouvernements locaux et droits humains »

Le 10 octobre 2024, le Conseil des droits de l'homme a adopté la résolution **« Gouvernements locaux et droits humains »** (disponible en anglais) afin d'attirer l'attention sur la nécessité de définir la répartition des responsabilités et de renforcer la coordination institutionnelle entre les gouvernements nationaux et locaux pour mettre en œuvre efficacement les obligations internationales en matière de droits humains à tous les niveaux de gouvernance. La résolution souligne également l'importance de renforcer les capacités des agents publics des GLR.

Thèmes clés de l'année

Construire une communauté mondiale de femmes élues locales face aux violences faites aux femmes et aux filles

Des femmes élues locales africaines unies pour combattre les violences faites aux femmes sous l'égide de REFELA

Du 22 au 24 janvier 2024, la Commission et sa coprésidence du département de Seine-Saint-Denis ont co-organisé, avec le soutien de Rohey Malick Lowe, maire de Banjul et présidente du Réseau des Femmes Élues Locales d'Afrique (REFELA), une formation régionale intitulée « **Vers des territoires solidaires pour les femmes victimes de violences** » dans la capitale gambienne.

L'événement s'inscrivait dans le cadre du programme international « **Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violence** », lancé en novembre 2021, co-dirigé par la Commission et l'Observatoire de la Violence envers les Femmes du Département de Seine-Saint-Denis (OVF), avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD).

Après le succès de la première formation, organisée en 2022 à Iztapalapa et axée sur le contexte latino-américain, cette deuxième édition a réuni environ 30 participantes de 12 pays africains. L'objectif était de favoriser les échanges, l'apprentissage entre pairs et la création de réseaux, tout en soulignant le rôle fondamental des gouvernements locaux dans la protection des femmes et des filles face à la violence.

La formation s'est conclue par la **« Déclaration de Banjul »**, qui affirme l'engagement des femmes leaders locales et régionales à mettre fin aux violences faites aux femmes, et appelle tous les niveaux de gouvernement à s'impliquer activement pour faire face à ce problème mondial.

Réunion en ligne sur le partage de la Charte des Valeurs « Pour des territoires protecteurs des femmes victimes des violences »

Le mercredi 12 juin 2024, la Commission a organisé une **réunion en ligne sur la Charte des Valeurs**, un document qui recense les principes communs que les gouvernements locaux et régionaux doivent adopter pour bâtir des **« Pour des territoires protecteurs des femmes victimes des violences »**. Cette charte s'inscrit dans les objectifs du programme international du même nom et résulte de trois années de travail conjoint entre la CISDPDH et l'OVF de Seine-Saint-Denis.

Son contenu s'appuie sur les réflexions et engagements recueillis dans les Déclarations d'Iztapalapa (Mexique) et de Banjul (Gambie), adoptées respectivement en décembre 2022 et janvier 2024. Ces déclarations insistent sur la nécessité pour les gouvernements locaux et régionaux de prendre également en compte la sphère intime et quotidienne comme partie essentielle de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Les participantes à cette réunion virtuelle étaient des représentantes de gouvernements locaux et régionaux ayant déjà pris part aux formations développées dans le cadre du programme.

Plus de 50 femmes leaders locales réunies en Seine-Saint-Denis pour le séminaire final du programme « Pour des territoires protecteurs des femmes victimes des violences »

Plus de 50 femmes élues locales et expertes se sont réunies en Seine-Saint-Denis pour souligner le rôle crucial des gouvernements locaux et régionaux dans l'éradication des violences faites aux femmes lors du **séminaire final du programme international triennal « Pour des territoires protecteurs des femmes victimes des violences »**. Ce programme s'appuie sur 20 ans d'expérience de l'OVF de Seine-Saint-Denis et de CGLU via la Commission, avec le financement de l'AFD.

Pendant trois jours, les participantes ont échangé sur les enseignements tirés de trois années de travail, partagé des outils locaux efficaces et exploré des stratégies pour bâtir des alliances internationales avec une approche fondée sur les droits humains.

La rencontre a aussi permis de définir des actions locales à mener dans la perspective de Pékin+30 et de la CSW69, soutenues à travers la collaboration de CGLU avec le programme WYDE «Women and Youth in Democracy Initiative», financé par l'Union Européenne et mis en œuvre en partenariat avec ONU Femmes, IDEA International et l'Union Interparlementaire (UIP).

Outils clés issus du programme et de cette alliance entre femmes élues locales et régionales :

- **Fiches thématiques** : six compilations de bonnes pratiques mises en œuvre par des gouvernements locaux et régionaux de différentes régions pour aborder diverses formes de violences (violence dans l'espace public, violences sexuelles, violences dans les relations intimes, mutilations génitales féminines, mariages forcés et féminicides). Disponibles en arabe, espagnol, anglais et français.

- **Cours en ligne (MOOC) :** premier outil numérique de formation conçu spécifiquement pour les gouvernements locaux et régionaux, leur personnel et toute personne souhaitant prévenir et éradiquer les violences faites aux femmes à partir du niveau local. Développé par la Commission et l'OVF avec le soutien de l'équipe Apprentissage de CGLU. Disponible en espagnol, anglais et français.

En clôture du programme, Ernestine Ronai, directrice de l'OVF, et Emilia Saiz ont proclamé la **« Charte des Valeurs pour la Protection et les Soins des Femmes Victimes de Violences »**.

Poursuite de l'élan en faveur de l'agenda antiraciste

L'année 2024 a marqué la deuxième année consécutive de promotion active de l'agenda antiraciste à l'échelle mondiale par la Commission, sous le leadership de la Ville de Barcelone et d'autres gouvernements locaux et régionaux du monde entier. Cette année, l'agenda s'est inscrit dans les initiatives liées aux droits humains, comme la campagne mondiale et la mise à jour de la Charte-Agenda. Cela a été l'occasion de donner une visibilité internationale aux actions locales, de favoriser l'échange entre pairs, et de promouvoir une réflexion collective axée sur la justice sociale, la réparation historique et les perspectives décoloniales.

Le travail de la Commission sur la lutte contre le racisme et la discrimination s'est imposé comme un axe transversal essentiel de la Coalition Sociale Locale de CGLU. L'objectif a été de prioriser des aspects fondamentaux comme le logement, la justice climatique, les droits culturels et l'accès universel à des services publics de qualité. Cette approche met également en avan**t l'importance d'intégrer l'intersectionnalité et les perspectives décoloniales dans les politiques publiques afin de promouvoir des transformations profondes vers des sociétés plus inclusives et équitables.**

Faits marquants de l'agenda antiraciste en 2024

4e Forum mondial de l'UNESCO contre le racisme et la discrimination

Le 10 décembre 2024, à l'occasion de la Journée internationale des droits humains, s'est ouvert le **4ème Forum mondial de l'UNESCO contre le racisme et la discrimination**, accueilli par la Ville de Barcelone. Ce moment fort a consolidé le travail mené depuis deux ans par ce gouvernement local dans le cadre de la Commission. Emilia Saiz, Secrétaire générale de CGLU, a participé à la séance plénière **« Les villes comme catalyseurs : stratégies municipales pour des politiques locales inclusives »**, réaffirmant l'engagement du mouvement municipaliste à diriger le changement systémique vers des sociétés plus égalitaires et justes à travers la Coalition Sociale Locale.

Cette session a également réuni des villes telles que Barcelone, Irbid, Londres, Bologne, La Haye, São Leopoldo et La Courneuve. Elle a été modérée par Fabiana Goyeneche, Présidente du Comité directeur d'ICCAR.

Événement parallèle « Villes et droits humains : approches collaboratives contre le racisme et la discrimination »

En marge du 4ème Forum mondial de l'UNESCO, la Commission a organisé, en collaboration avec la Ville de Barcelone, le HCDH et l'UNESCO, un événement parallèle intitulé **« Villes et droits humains : approches collaboratives contre le racisme et la discrimination »**.

Cette session a vu la participation d'Ashwini K.P, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée ; Philippe Rio, coprésident de la CISDPDH et maire de Grigny ; ainsi que des représentants des villes de La Haye, Montevideo, Gwangju, La Courneuve et Esplugues de Llobregat.

Les représentants des gouvernements locaux et régionaux ont partagé les approches qu'ils mettent en œuvre dans leurs politiques publiques pour renforcer leur engagement contre le racisme et la discrimination, notamment :

- L'adoption d'approches décoloniales et intersectionnelles pour réparer les communautés affectées ;
- La reconnaissance du rôle potentiel des GLR dans la perpétuation de la discrimination raciale et de la xénophobie ;
- L'analyse de la dimension spatiale de la discrimination à travers le prisme territorial.

Communication : amplifier la voix des gouvernements locaux et régionaux (GLR)

La mission de la Commission est de servir de point de rencontre et de plateforme mondiale pour les GLR afin de débattre, partager et promouvoir des initiatives collectives sur l'inclusion sociale, la démocratie participative et les droits humains. En tant que commission thématique de CGLU, elle œuvre à articuler la voix commune du mouvement municipaliste mondial sur des questions clés de ce vaste agenda, dans le but de rendre effectif le droit à la ville dans les territoires locaux et régionaux du monde entier.

Parmi les actions clés pour remplir cette mission figurent les activités de communication, qui répondent à plusieurs objectifs :

- Donner une visibilité internationale aux initiatives des membres ;
- Favoriser l'apprentissage entre pairs et l'échange de bonnes pratiques ;
- Renforcer l'incidence internationale sur les axes thématiques développés.

Toutes les activités de communication de la Commission sont menées dans ses trois langues de travail (anglais, espagnol et français), et diffusées via ses canaux habituels : site web, bulletin d'information et réseaux sociaux — X (anciennement Twitter), Instagram et LinkedIn.